

Bureau de vote

Comment ça fonctionne ?

En Suisse, les citoyens et citoyennes sont appelés 3 à 4 fois par an aux urnes. Les votations et les élections nécessitent un dispositif complexe. Alain Faessler, vice-chancelier de la Mère commune nous le confie : « C'est un travail considérable, d'autant plus que nous n'avons pas droit à l'erreur. Les citoyens, les médias, les candidats et les partis attendent les résultats ! »

Nul ne peut s'y soustraire

Les personnes convoquées le sont par ordre alphabétique, selon des registres distincts pour les hommes et les femmes. D'après la loi sur les droits politiques, nul ne peut se soustraire à cette obligation sans un motif valable. Ainsi, le traditionnel repas dominical en famille ne constitue pas une raison suffisante pour s'y soustraire. Chaque citoyen perçoit une indemnité de 20 francs pour les votations et les élections. De plus, lors des élections, une collation est offerte. Des représentants de partis sont également présents afin d'assurer un autocontrôle, précise Alain Faessler.

La démocratie a un coût mais pas de prix !

« Depuis que j'ai commencé, le travail a beaucoup évolué.

L'informatique joue un rôle de plus en plus important, et les bulletins sont désormais scannés », explique-t-il. Président de la ville du Locle, Anthony Von Allmen souligne : « Nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe expérimentée qui assure le bon fonctionnement du système. Nous remercions les collaborateurs et les personnes qui participent au dépouillement. » Tout comme la chancellerie, le contrôle des habitants est fortement sollicité, notamment pour l'envoi des convocations et l'organisation du scrutin. La voirie, quant à elle, installe les tables, tandis que le service du domaine public transporte et sécurise les urnes. Bref, comme le veut l'adage : la démocratie a un coût, mais elle n'a pas de prix !

Par Cédric Dupraz



Les votations et élections mobilisent une quarantaine de citoyens et collaborateurs de la ville. (photo dr)

D'où vient notre démocratie ?

Le terme « démocratie » vient du grec demos, qui signifie « peuple », et kratos, qui signifie « pouvoir ». En Occident, la démocratie est née à Athènes au V^e siècle avant notre ère. Elle repose sur la séparation des pouvoirs : législatif (parlement), exécutif (gouvernement) et judiciaire (tribunaux). Cette séparation garantit un autocontrôle et un équilibre entre les pouvoirs. De plus, en Suisse, le peuple a toujours le dernier mot : il peut refuser une décision du parlement par référendum ou proposer une nouvelle loi par initiative populaire.

Espace de solidarité : un lieu qui réchauffe

La fréquentation de l'Espace de solidarité du Locle ne faiblit pas ! Il faut dire que la conjoncture économique n'y est sans doute pas étrangère. Mise en lumière !

Par Cédric Dupraz

Pour rappel, c'est en 2014 que l'association voit le jour. Son but : promouvoir l'entraide et la solidarité. Après 10 ans d'engagement, son président fondateur, Marcio Baratta, a passé le relais à Hubert Jeanneret. L'occasion pour nous de rencontrer cet écrivain et enseignant loclois, membre de longue date et désormais coprésident de l'organisation.

Pourquoi on y vient ?

« En 2024, nous avons accueilli plus de 309 personnes », précise-t-il. « Nous avons la chance de pouvoir compter sur une super équipe de bénévoles, engagés depuis des années. » Au-delà de l'accueil et des échanges conviviaux, une grande partie du travail de l'équipe consiste à accompagner les bénéficiaires

dans leurs démarches administratives. « Beaucoup viennent pour négocier des arrangements avec des créanciers, souvent institutionnels, ou pour préparer leurs dossiers de candidature dans le cadre de leur recherche d'emploi. Au printemps, nous apportons également un soutien pour les déclarations d'impôts. »

Chaleur humaine versus froideur des procédures administratives

À l'EDS, l'humain est au cœur de tout : « L'écoute, l'empathie, les échanges avant tout ! La chaleur humaine contraste avec la complexité et la froideur des procédures administratives », souligne Hubert. Lorsque les démarches dépassent les compétences de l'équipe, « nous orientons les personnes vers des services ou



Photo dr

des organisations spécialisées ». L'Espace de solidarité propose gratuitement conseils et accompagnement ainsi que l'accès à des ordinateurs et imprimantes. Hubert tient à remercier « la ville du Locle pour son soutien, grâce auquel nous parvenons à maintenir le centre à flot ». Néanmoins,

face à l'augmentation des charges, « nous allons lancer une recherche de fonds auprès de donateurs et de partenaires privés ». Situé au 2^e étage de l'Ancienne Poste et mettant ses locaux à disposition de Procap et de l'AEMO, l'Espace de solidarité accueille le public les mardis et jeudis.